

## ***Aide financière non remboursable pour la mise aux normes sanitaires par VILLE DE LA TUQUE (AGGLOMÉRATION) ET DESJARDINS***

Cette aide financière vise à soutenir les entreprises et organismes pour l'implantation de normes sanitaires faisant suite à la pandémie de COVID-19 ainsi qu'au processus de déconfinement autorisé par le gouvernement du Québec, avec pour objectif de veiller à la santé et de la sécurité des employés et des clients.

### **Dépenses admissibles**

---

L'achat de matériel permanent pouvant permettre l'accueil de clients sur les lieux physiques de l'entreprise. Les types d'équipements admissibles à la mesure d'aide financière sont les suivants :

- Barrières physiques (cloison opaque ou transparente)
- Affichage
- Autocollants
- Station de lave-main portable
- Protection oculaire, masques réutilisables et visières

***Les dépenses doivent être liées aux nouvelles façons de faire, conséquences de la COVID-19, et non aux opérations normales de l'entreprise. Elles ne doivent pas être remboursées par d'autres programmes.***

### **Organisations admissibles**

---

Le demandeur doit être légalement constitué au Québec sous l'une des formes suivantes :

- Entreprise privée
- Coopérative ou OBNL d'économie sociale

Le propriétaire, copropriétaire ou gestionnaire/directeur doit habiter l'agglomération de La Tuque au moment de la demande, et ce, rétroactivement au 13 mars 2020.

L'admissibilité en soi n'accorde aucune garantie de financement ni obligation dans le cadre du programme. Les entreprises ne peuvent présenter qu'une seule demande d'aide financière, incluant leur participation à un regroupement d'entreprises.

## **Organisations non admissibles**

---

- Les municipalités et entités municipales, publiques ou parapubliques;
- Projets ou organisations à caractère religieux, politique, sexuel, services financiers, maisons de chambres, sports de combat, courses, agences de rencontre, vente d'articles usagers, certaines médecines alternatives, jeux de hasard, production et vente de produits liés à la consommation/utilisation de tabac, de drogues ou d'armes;
- Les entreprises sous la Loi de la protection de la faillite ou impliquées dans des litiges.

Cette liste n'est pas exhaustive et le conseil d'agglomération aura le pouvoir, en tout temps, de la modifier.

## **Aide financière**

---

L'aide financière accordée aux bénéficiaires prend la forme d'une contribution non remboursable de 50 % des dépenses admissibles, taxes exclues, pour un maximum de 2 000 \$ de remboursement.

Le demandeur devra présenter une facturation minimale de 250 \$ taxes exclues (pour un remboursement de 125 \$). Le programme est en vigueur jusqu'à épuisement des fonds, utilisant le principe du premier arrivé premier servi.

## **Documents requis pour le remboursement**

---

- Formulaire de demande d'aide financière complété (ci-joint)
- Pièce(s) justificative(s) originales

## **Considérations particulières**

---

Les dépenses doivent avoir été réalisées entre le 13 mars 2020 et le 31 août 2020. Les entreprises ont jusqu'au 15 septembre 2020 pour faire leurs réclamations en déposant leurs documents en personne ou par la poste, à l'adresse suivante :

SDÉF La Tuque  
323, rue St-François, La Tuque (Québec) G9X 1S2

Ville de La Tuque (agglomération) et Desjardins ne sont pas responsables des dépenses et réclamations effectuées par les entreprises si les fonds sont épuisés.



Service de développement  
économique et forestier  
LA TUQUE



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MISE AUX NORMES SANITAIRES

### Section 1 : INFORMATIONS DU DEMANDEUR

Nom de l'organisation : \_\_\_\_\_

NEQ : \_\_\_\_\_

Nom du signataire autorisé : \_\_\_\_\_

Adresse du demandeur : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

#### Sous laquelle des formes suivantes est constituée votre organisation :

- Entreprise privée                       OBNL d'économie sociale  
 Coopérative

*L'entreprise ou l'organisme doit être légalement constitué au Québec sous l'une ou l'autre de ces formes.*

#### De quelle façon avez-vous entendu parler de cette mesure d'aide financière?

Un moteur de recherche                      Notre site Web                      Une recommandation  
Par l'un de nos employés                      Par les médias                      Autre : \_\_\_\_\_

Section réservée au SDÉF

Date de réception : \_\_\_\_\_

## Section 2 : OBJECTIF DE LA DEMANDE

Décrire en quoi consistent les biens achetés pour votre organisation.

### AIDE À LA MISE AUX NORMES SANITAIRES

Montant demandé : \_\_\_\_\_

Montant total du projet : \_\_\_\_\_

## Section 3 : DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Formulaire de demande d'aide financière complété
- Pièce(s) justificative(s) originales  
(Elles vous seront retournées en même temps que votre chèque.)

Une fois votre demande complétée, vous devez acheminer votre formulaire dûment rempli ainsi que les pièces justificatives requises, en personne ou par la poste, à l'adresse suivante :

SDÉF La Tuque  
323, rue St-François, La Tuque (Québec) G9X 1S2

**Date limite pour transmettre vos documents : 15 septembre 2020**

## Section 4 : DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je soussigné, \_\_\_\_\_, confirme que les renseignements fournis dans cette demande et les documents joints sont complets et véridiques et m'engage à fournir toute l'information nécessaire au traitement de la demande.

Je comprends que la présente demande n'entraîne pas nécessairement son acceptation.

Signature : \_\_\_\_\_

Signée à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_